

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 05 décembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 11 décembre 2023

MUSÉES - DONATION D'UNE CARTE ÉCONOMIQUE, INDUSTRIELLE ET TOURISTIQUE DES DEUX-SÈVRES - INSCRIPTION À L'INVENTAIRE

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Mélina TACHE, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Gérard LEFEVRE, Sophie BOUTRIT à Romain DUPEYROU, Christelle CHASSAGNE à Eric PERSAIS, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Noélie FERREIRA à Lucien-Jean LAHOUSSE, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Marie-Paule MILLASSEAU à François GUYON, Rose-Marie NIETO à Thibault HEBRARD, Nicolas ROBIN à Florent SIMMONET, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Philippe TERRASSIN à Dominique SIX.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Sophie BROSSARD, Christophe GUINOT, Yvonne VACKER.

Titulaires absents excusés :

Elsa FORTAGE, Sébastien MATHIEU.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

ID : 079-200041317-20231211-C__50_12_2023-DE



C- 50-12-2023

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023

MUSÉES - DONATION D'UNE CARTE ÉCONOMIQUE, INDUSTRIELLE ET TOURISTIQUE DES DEUX-SÈVRES - INSCRIPTION À L'INVENTAIRE

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le musée Bernard d'Agesci, depuis son ouverture en 2006, possède des espaces consacrés aux peintres et sculpteurs régionalistes, valorisant ainsi l'histoire du territoire et de ses artistes.

Le groupe *La Nouvelle République*, représenté par son directeur de l'édition des Deux-Sèvres, Jean-François Minot, a souhaité faire don d'une carte économique, industrielle et touristique des Deux-Sèvres au Président de la Communauté d'agglomération du Niortais pour être intégrée aux collections des musées.

Cette carte, objet unique, est un document historique qui a reçu une médaille d'or dans le cadre de l'Exposition universelle à Paris en 1937. Elle met en valeur le territoire niortais en affichant notamment :

- Les activités économiques, artisanales ou industrielles aujourd'hui disparues (minoteries, distilleries, laiteries, chamoiseries, briques-tuiles, scieries, poteries, etc.)
- Les monuments tels que le Donjon, le Pilon, la flèche de l'église Notre-Dame à Niort, le château d'Arçais, les châteaux Coudray-Salbart et Mursay, la lanterne des morts à Aiffres, etc.
- Le Marais poitevin,
- Les modes de transports (route, terrain d'aviation, le transport en barques).

Son auteur, René Brangier, en a fait don à la Chambre de Métiers des Deux-Sèvres, dont le bâtiment, construit en 1952, sis au 10, Place de la Comédie à Niort, a été acquis par le groupe *La Nouvelle République* en 2000. La carte était intégrée sur un support mural en bois au 1^{er} étage du bâtiment dans les espaces de circulation (palier de l'escalier). Le groupe *La Nouvelle République* a vendu au printemps 2021 le bâtiment à la Communauté d'Agglomération du Niortais, qui le destine à l'accueil du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers). Le déménagement de la rédaction est effectif depuis le 11 janvier 2022. La carte a été transférée au musée Bernard d'Agesci le 18 janvier 2022 pour étude.

L'acquisition par donation a obtenu l'avis favorable de la commission scientifique d'acquisitions le 7 novembre 2023.

La valeur estimée du don est à hauteur de 1 300 euros.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise l'inscription de cette donation à l'inventaire des musées d'Agglomération,

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer les documents afférant à cette donation.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Alain CHAUFFIER

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué